

VOIRIE

## Le Conseil départemental et SNCF Réseau s'engagent pour la sécurisation des passages à niveau de la Vallée de l'Arve

Lors du vote du Budget Primitif 2022, le Conseil départemental a engagé **200 M€** pour la dénivellation et la suppression des passages à niveau, réaffirmant sa volonté de renforcer radicalement son action dans le domaine de la sécurité des passages à niveau en Haute-Savoie. Avec l'inscription de cette enveloppe budgétaire sans précédent et l'ensemble des actions proposées depuis 2022, **le Département souhaite améliorer la sécurité et le confort des déplacements des hauts-savoyards en allant au-delà de l'amélioration de la seule sécurité de son réseau routier départemental.**

### À propos de SNCF Réseau :

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients. Société anonyme du groupe SNCF, l'entreprise compte plus de 50 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 7,1 milliards d'euros en 2022.  
[www.sncf-reseau.com](http://www.sncf-reseau.com)

La sécurité des usagers étant au cœur de sa politique en matière d'infrastructures routières, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a choisi de soutenir de manière significative les travaux de sécurisation et de suppression des passages à niveau. Dans ce cadre, Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, et Béatrice Leloup, Directrice territoriale de SNCF Réseau Auvergne Rhône-Alpes, ont signé ce jour des conventions de financement relatives à la suppression des passages à niveau sur le territoire de la Vallée de l'Arve.

Dans le cadre du plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve acté en avril 2019, il a été inscrit 30 actions dont le renforcement de l'offre ferroviaire dans la vallée. Cette action se concrétise par le projet de modernisation de la ligne à voie unique entre La-Roche-sur-Foron et Saint-Gervais-les-Bains d'une distance de 47 km. Elle comporte de nombreux ouvrages d'art et 39 passages à niveau dont 10 situés sur des routes départementales.

Dans ce contexte, le Département a souhaité en 2022, en parallèle du projet de modernisation de la ligne, évaluer l'opportunité de supprimer des Passages à Niveau (PN) sur cet axe dont les PN n°6, 7, 10, 12, 19, 18, 26, 53, 49 et 77 situés sur les communes de Saint-Pierre-en-Faucigny, Bonneville, Ayze, Marignier, Cluses, Passy, Sallanches et La Roche-sur-Foron.

Cette étude a permis de définir plusieurs scénarios de suppression et de sécurisation de l'ensemble de ces passages à niveau par des ponts ferroviaires. D'un montant de 33 400 €, elle a été intégralement financée par le Conseil départemental.

Compte tenu de l'imbrication des projets et des rendus de l'étude d'opportunité de décembre 2022 qui confirment les solutions de ponts-rails (Pra), **le Conseil départemental et SNCF Réseau ont convenu de poursuivre les projets de suppression** des PN n° 6, 7, 12 et 26, en engageant la phase d'Etudes Préliminaires (EP) des seuls ouvrages ferroviaires.

**Ainsi, le Conseil départemental de la Haute-Savoie, ayant la maîtrise d'ouvrage générale des projets de suppression des PN, a attribué une subvention de 523 000 €, faisant l'objet de la convention, à SNCF Réseau, afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage des études et des travaux de ces ponts-rails.**

### Contacts presse :

Perrine LODS : [perrine.lods@hautsavoie.fr](mailto:perrine.lods@hautsavoie.fr) - 06 89 19 46 62

Florence PIERREVILLE : [florence.pierreville@reseau.sncf.fr](mailto:florence.pierreville@reseau.sncf.fr) - 06 85 85 42 69